

Plénière du 24 juin 2019

Économie & Budget

Relocaliser l'activité économique pour créer des emplois et relancer l'investissement pour s'engager dans la transition écologique

Constat

- La commune est le premier échelon d'action publique au contact des citoyens
- Le budget est un outil de l'action publique et non une fin en soi
- L'actuelle municipalité a mené pendant six ans une politique d'austérité budgétaire idéologique, insincère et injuste, qui a dégradé les services publics et mis à mal le modèle social conflanais
- L'investissement municipal annuel a été divisé par trois
- Les impôts ont été sensiblement augmentés en début de mandat pour dégager en fin de mandat des excédents stériles, dissimulés aux Conflanais
- Les marges de manœuvre existent et sont conséquentes

Objectif

- Reconstituer un niveau de services publics suffisant
- Investir pour les équipements indispensables à l'inclusion sociale et à la transition écologique
- Gérer les finances municipales en conformité avec les règles légales d'équilibre budgétaire, tout en utilisant à bon escient les capacités d'investissement à disposition de la ville
- Présenter régulièrement aux citoyens les choix opérés et la situation financière de la commune de manière claire et transparente

Propositions

Notre priorité

- **Ne pas augmenter les impôts locaux**
- **Privilégier les entreprises locales**
- **Favoriser l'implantation des activités vertes sur le territoire**

L'INVESTISSEMENT MUNICIPAL COMME VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Mettre en place un programme d'investissement public dans la rénovation des logements avec l'ANAH et l'ADEME (cf. *Transition énergétique*)
- Soutenir l'expérimentation des dispositifs publics régionaux et nationaux de tiers financement, visant à offrir une avance remboursable à taux bonifiés et une assistance technique aux propriétaires qui souhaitent isoler leurs logements

- Créer une Société d'Économie Mixte (SEM) municipale en charge de la production des énergies vertes (photovoltaïque, hydraulique, géothermie)
-

PRIORITÉ AU LOCAL

Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables

- Ré-ouvrir la cuisine centrale
- Donner la priorité aux entreprises locales et respectueuses des critères sociaux et environnementaux en matière d'achats et de marchés publics

Revitaliser le commerce de proximité et l'artisanat

- Créer une monnaie locale pour favoriser les échanges à l'échelle de la commune
 - Favoriser la diversité des enseignes, en menant une politique de préemption
 - Limiter la fiscalité locale pour les TPE / PMI
 - Créer un centre culturel polyvalent en centre ville pour en renforcer l'attractivité (*cf. Culture & Vie associative*)
 - Réaménager la rue Maurice-Berteaux et la place de la Liberté pour revitaliser les zones de commerce (*cf. Urbanisme*)
 - Réserver le foncier de la ZA des Boutries aux activités industrielles et aux pépinières d'entreprises plutôt qu'aux grandes surfaces commerciales (*cf. Urbanisme*)
-

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

Créer une antenne conflanaise de la Maison de l'emploi et une bourse du travail

- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et lutter contre l'exclusion via la formation professionnelle et la mise en place de chantiers-écoles
- Mettre en place un centre d'observation, incluant les organisations syndicales représentatives, afin de dégager une vision partagée des enjeux sur le territoire
- Étudier la création d'une Entreprise à But d'Emploi dans le cadre du programme national «Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée»
- Redynamiser la pépinière d'entreprises
- Gérer un centre de ressources pour développer l'emploi local et réduire les obstacles à l'accès à l'emploi
- Anticiper les mutations économiques du territoire pour aider à l'adaptation des entreprises et définir les politiques de formation
- Favoriser, stimuler et soutenir les initiatives innovantes en matière d'emplois
- Créer un espace de travail partagé et collaboratif (co-working)

Procéder à la titularisation des salariés municipaux en contrat précaire